

SSPM-Vaud

CERTIFICAT D'ETUDES NON-PROFESSIONNELLES PROGRAMME DE LA PARTIE THEORIQUE

Epreuves écrites

- a) Dictée mélodique à une voix, d'une structure simple, mais pouvant comporter des modulations.
- b) Dictée mélodique à 2 voix, 4-8 mesures.
- c) Déterminer la basse et le degré d'une succession d'accords établis sur les différents degrés de la gamme naturelle (gamme majeure).
- d) Dictée rythmique (sans triples-croches).
- e) Identifier deux cadences écrites.
- f) Questionnaire écrit de connaissances générales sur un texte musical donné.

Epreuves orales

Lecture :

- a) Lecture à vue solfiée d'une mélodie de degré moyen.
- b) Lecture solfiée préparée par le candidat.
- c) Lecture à vue d'un rythme de degré plus avancé (en frappant ou en disant).

Audition :

- a) Reproduire et reconnaître tous les intervalles.
- b) Reproduire et reconnaître les accords de trois sons, majeurs, mineurs, diminués et augmentés ainsi que leurs renversements.
- c) Reproduire et reconnaître les accords de quatre sons, issus de la gamme naturelle, à l'état fondamental, plus l'accord de septième diminuée.